



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021-2022

Maison des arts et de la musique

1. <u>EFFECTIF</u>	<u>p.1</u>
2. <u>TARIFS ET INSCRIPTIONS PAR CATEGORIES</u>	<u>p.2</u>
3. <u>DISCIPLINES PROPOSEES ET CURSUS</u>	<u>p.4</u>
4. <u>EQUIPE PEDAGOGIQUE</u>	<u>p.7</u>
5. <u>HEURES HEBDOMADAIRES</u>	<u>p.7</u>
6. <u>PLANNINGS ET LOCAUX</u>	<u>p.8</u>
7. <u>REALISATIONS PEDAGOGIQUES, DIFFUSION ET VIE DE L'ETAB</u>	<u>p.9</u>
8. <u>INTEGRATION DES ARTS PLASTIQUES (ex ABCD)</u>	<u>p.11</u>
9. <u>REGARD SUR 2022/2023</u>	<u>p.11</u>
10. <u>ELEMENTS BUDGETAIRES</u>	<u>p.11</u>

1. EFFECTIF

Répartition géographique

136 élèves sont dévillois (70.47%) et 57 élèves sont domiciliés hors-commune (29.53%)

L'inscription à l'école pour les résidents hors commune est motivée notamment par la proximité (résidence limitrophe), l'absence de structure d'enseignement artistique ou de la discipline souhaitée dans la commune de résidence, la fidélisation à un enseignant.

Localisation des non Dévillois :

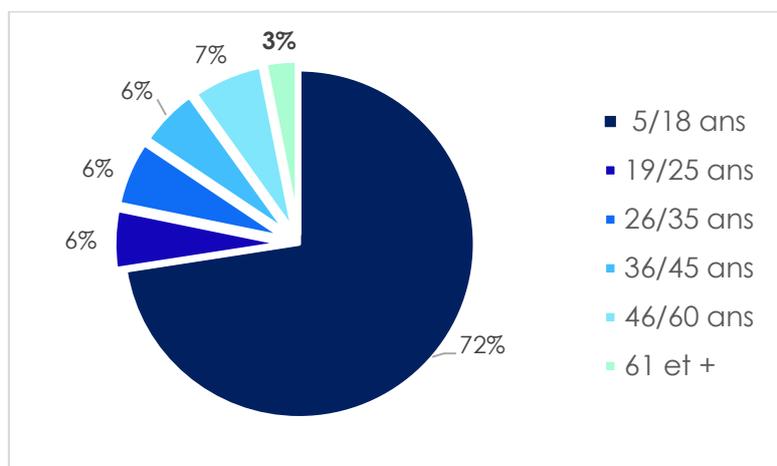
VILLES	NB INSCRITS	VILLES	NB INSCRITS
CANTELEU	1	ROUEN	8
LE GRAND-QUEVILLY	1	ROUMARE	4
HAUTOT SUR SEINE	1	LA RUE ST PIERRE	1
HENOUVILLE	1	SAHURS	2
LE HOULME	3	ST JEAN DU CARDONNAY	3
ISNEAUVILLE	2	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	1
MALAUNAY	1	ST PIERRE DE MANNEVILLE	1
MAROMME	5	SIERVILLE	1
MESNIL PANNEVILLE	1	ST ETIENNE DU ROUVRAY	1
MONTIGNY	1	TOURVILLE LA CAMPAGNE	1
MT ST AIGNAN	4	VAL DE LA HAYE	1
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	11	LA VAUPALIERE	1

On note 7 abandons en cours d'année (4 en danse, 2 en musique et 1 en théâtre) justifiés par la charge importante de travail des élèves dans leurs établissements scolaires.

Répartition Hommes/Femmes :

- 125 femmes, soit 64.77%
- 68 hommes, soit 35,23%

Répartition par âges



2. TARIFS ET INSCRIPTIONS PAR CATEGORIES

Tarifs

Les tarifs annuels des cours ont été reconduits à l'identique. Le forfait de 5€ pour le droit à reproduction d'œuvres musicales (SEAM) est inclus dans le tarif d'inscription pour les pratiques musicales. Les propositions de cursus ont été reconduites : le **forfait musique** englobant le cursus musical suivant : FM + instrument + pratique collective ; et le **forfait musique+** ouvrant ce cursus à plusieurs pratiques collectives supplémentaires.

	2021/2022			
	DV-18	DV+18	EXT-18	EXT+18
Eveil artistique	46,00 €		51,00 €	
MUSIQUE ⁽¹⁾				
1 discipline collective ou formation musicale 1 ^e année	56,00 €	83,00 €	83,00 €	123,00 €
2 disciplines collectives	93,00 €	158,00 €	158,00 €	236,00 €
A partir de la 3 ^{ème} discipline collective	137,00 €	234,00 €	234,00 €	349,00 €
Forfait Musique : Dominante instrumentale avec disciplines obligatoires (1 pratique collective et FM)	107,00 €	196,00 €	326,00 €	406,00 €
Forfait Musique + : Dominante instrumentale avec disciplines obligatoires (1 pratique collective et FM) + autres pratiques collectives au choix	158,00 €	246,00 €	375,00 €	455,00 €

Location annuelle d'instrument pour les 2 premières années ⁽²⁾	60,00 €			
Location annuelle d'instrument à partir de la 3 ^{ème} année ⁽²⁾	100,00 €			
DANSE				
1 cours danse	51,00 €	78,00 €	78,00 €	118,00 €
THEATRE				
1 cours théâtre ou comédie musicale	51,00 €	78,00 €	78,00 €	118,00 €

⁽¹⁾ Forfait photocopies inclus (SEAM)

⁽²⁾ Assurance obligatoire

Les tarifs de location instrumentale ont de même été reconduits à l'identique.

Inscriptions administratives

193 élèves inscrits dans le pôle musique danse et théâtre (198 en 2020/2021), ce qui représente 230 inscriptions administratives toutes catégories confondues. 6 élèves de danse suivent 2 cours et 2 élèves en suivent 3. 2 élèves musiciens pratiquent deux instruments.

4 locations instrumentales sont en cours.

Nombre d'élèves inscrits/ catégorie	2021/2022			
	DV-18	DV+18	EXT-18	EXT+18
Eveil artistique	6		2	
MUSIQUE				
1 discipline collective ou formation musicale 1 ^{ère} année	6	6	3	1
2 disciplines collectives	0	0	0	0
A partir de la 3 ^{ème} discipline collective	0	0	0	0
Forfait Musique : Dominante instrumentale avec disciplines obligatoires (1 pratique collective et FM)	46	23	13	5
Forfait Musique + : Dominante instrumentale avec disciplines obligatoires (1 pratique collective et FM) + autres pratiques collectives au choix	0	1	0	0
Location annuelle d'instrument pour les 2 premières années	2			
Location annuelle d'instrument à partir de la 3 ^{ème} année	2			
DANSE				
1 cours danse	32	16	16	9
THEATRE				
1 cours théâtre ou comédie musicale	20	2	5	4

Les aides à la pratique culturelle

Des aides soumises à conditions de ressources existent et sont un « plus » pour les familles les plus modestes.

1. Le **Pass Jeunes 76** est une aide du département mise en place en septembre 2017, soumise à condition de ressources et d'âge. Ce dispositif permet une prise en charge à hauteur de 50% du montant de l'inscription pour une activité, dans la limite de 60€ si l'activité culturelle est prioritaire et de 40€ si elle est secondaire. 44 élèves étaient susceptibles de percevoir cette aide dont la demande doit être réalisée par les familles sur le portail dédié et validé par l'établissement.

2. L'**Atouts Normandie** est un dispositif de la Région qui permet aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier de participations ciblées sur des activités extra-scolaires pour un coût de 10€. D'un montant de 30€ jusqu'en septembre 2021, l'enveloppe de cette aide est passée à 50€ pour les activités culturelles ou sportives. 16 élèves ont eu recours à ce dispositif.

3. Le **Pass Culture** est un dispositif d'aide à la pratique culturelle national. Les jeunes de 18 ans peuvent bénéficier sur inscription d'un montant de 300€ pour leurs dépenses culturelles ou l'inscription dans un établissement délivrant des cours de pratiques.

Les partenariats

Dans une démarche pédagogique, le Réveil Dévillois dans le cadre d'un partenariat prend en charge l'inscription à l'école de musique de ses musiciens, quand ceux-ci souhaitent approfondir leur apprentissage et pratique musicale et instrumentale ; 3 élèves étaient concernés cette année.

3. DISCIPLINES PROPOSÉES ET CURSUS

Disciplines proposées

Eveil Artistique : éveil musique et danse

Musique :

- *Formation Musicale*

- *Instruments* : Flûte, Clarinette, Saxophone, Trompette, Violon, Contrebasse, Guitare classique, Guitare électrique, Basse électrique, Piano, Batterie.

- *Pratiques collectives ou Ensembles* : Graine d'orchestre, Orchestre junior, Ensemble des grands élèves, Ateliers Musiques Actuelles, Chorale enfants, Chorale ados/adultes

Danse :

Initiation 1ère et 2e année, Danse Classique, Danse Jazz, Claquettes.

Théâtre (groupe par âges) : Enfants 1 et 2, Ados, Adultes

Cursus

Le déroulement de la scolarité suit les directives du schéma initial des enseignements artistiques et sont définies dans le règlement intérieur de l'école.

La pratique instrumentale est basée sur 3 enseignements parallèles : la formation musicale, l'enseignement instrumental individuel et la pratique collective.

Le cursus se déroule sur 2 cycles, l'évaluation se fait :

- à l'intérieur des cycles : en contrôle continu sur participation à deux spectacles
- en fin de cycle sur examen avec un jury interne.

Pour la danse, tous les cours durent une heure (hormis le cours classique adulte 1h15), l'évaluation est faite en contrôle continu.

Les ateliers de théâtre sont accessibles aux adultes et enfants à partir de 7 ans (CE2). Ils sont organisés en plusieurs groupes, suivant l'âge et le niveau scolaire des élèves.

La comédie musicale a dû être abandonnée cette année en raison du manque d'inscriptions.

Un bulletin semestriel est envoyé aux familles pour tous les élèves afin de faire état de la progression et d'assurer un suivi pédagogique auprès des familles.

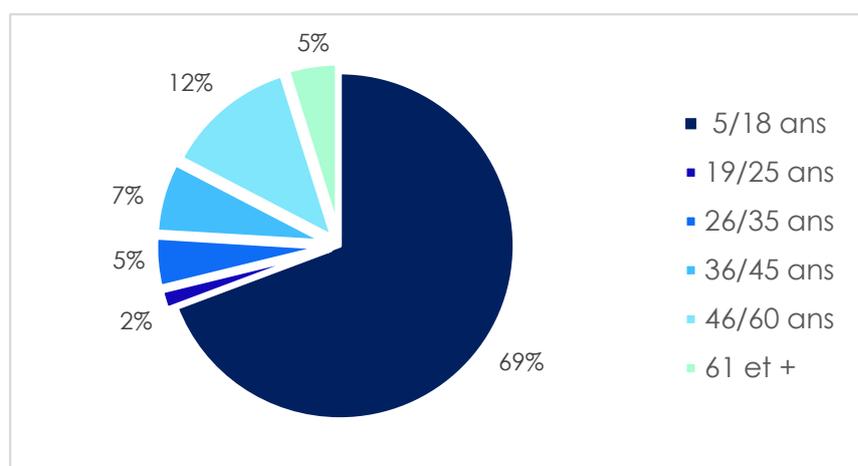
EFFECTIF – DÉPARTEMENT MUSIQUE

104 élèves sont inscrits dans le département Musique (106 en 2020/2021).

Répartition Hommes/Femmes :

- 62 femmes, soit 59.62%
- 42 hommes, soit 40.38%

Répartition par âges :



Répartition par disciplines

- **Formation Musicale : 73 élèves** (68 en 2020/2021)

Initiation : 10 1^{er} cycle : 31 2^{ème} cycle : 16 Hors cursus : 16

- **Instrumentistes : 86 élèves** (89 en 2020/2021)

1^{er} cycle : 54 2^{ème} cycle : 6 Hors cursus : 26

Bois (flûte et saxophone) : 11 élèves (13 en 2020/2021)

Cuivres (trompette) : 7 élèves (6 en 2020/2021)

Cordes (violon, alto, contrebasse et guitare classique) : 26 élèves (20 en 2020/2021)

Piano (jazz et classique) : 28 élèves (29 en 2020/2021)

Percussions/batterie : 7 élèves (11 en 2020/2021)

Instruments amplifiés (guitare électrique et basse) : 7 élèves (10 en 2020/2021)

Nb : 2 élèves sont inscrits dans 2 classes instrumentales.

- **Éveil Artistique : 8 élèves** (16 en 2020/2021)

Ce cours est dirigé par une enseignante de FM et une enseignante de danse. Les inscriptions sont deux fois moindre que l'année passée. La chute des inscriptions peut se comprendre dans le contexte de restriction des pratiques.

- **Pratiques collectives**

Graine d'orchestre : 9 élèves (18 en 2020/2021)

Orchestre junior : 9 élèves (17 en 2020/2021)

Ensembles des Grands Elèves : 10 élèves (11 en 2020/2021)

Ateliers de Musiques Actuelles : 9 élèves (14 élèves en 2020/2021)

Chorale ados/adultes : 6 élèves (6 en 2020/2021)

Chorale enfants : 13 élèves (7 élèves en 2020/2021)

La chorale enfant obligatoire dans le cursus 1^{ère} année en musique et depuis septembre 2021 obligatoire pour les élèves pianistes et guitaristes de 1^e cycle.

Les élèves inscrits en cursus musical (excepté cursus adulte) suivent au moins une pratique collective : chorale enfant pour les 1^{ères} années, graine d'orchestre pour les 2 et 3^e années, orchestre junior pour la 4^e année, ateliers de musiques actuelles, atelier rythmique jazz, ensemble de guitare à partir du niveau 1C3 (1^{er} cycle 3^{ème} année), ensembles des grands élèves pour les élèves avancés et chorale adulte pour les instrumentistes adultes débutants.

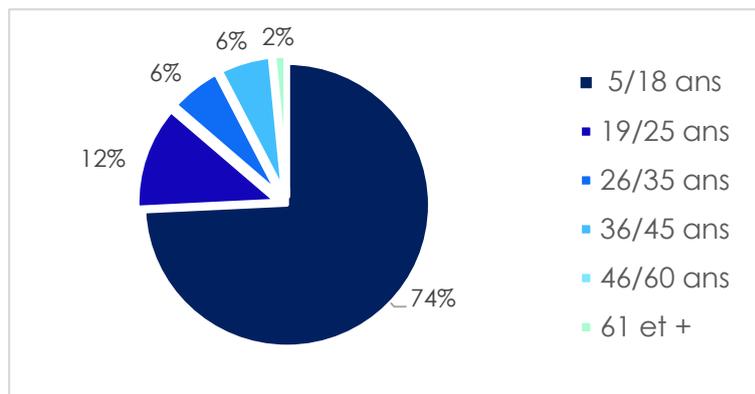
EFFECTIF – DÉPARTEMENT DANSE

68 élèves sont inscrits dans le département Danse (74 en 2020/2021), dont 47 élèves inscrits uniquement dans cette discipline.

Répartition Hommes/Femmes :

- 64 femmes, soit 94.12%
- 4 hommes, soit 5.88%

Répartition par âge :



Répartition par discipline

Initiation : **26** Cycle 1 : **8** Hors cursus Ados/Adultes : **34**

En raison de l'interruption des cours en distanciel, les élèves en année d'initiation en 2020/2021 n'ont pas intégré le 1^e cycle.

Initiation : 26 élèves

Danse classique : 24 élèves (36 en 2020/2021)

Jazz : 25 élèves (30 en 2020/2021)

Claquettes : 7 élèves (9 en 2020/2021)

NB : plusieurs élèves sont inscrits dans 2 ou 3 esthétiques chorégraphiques.

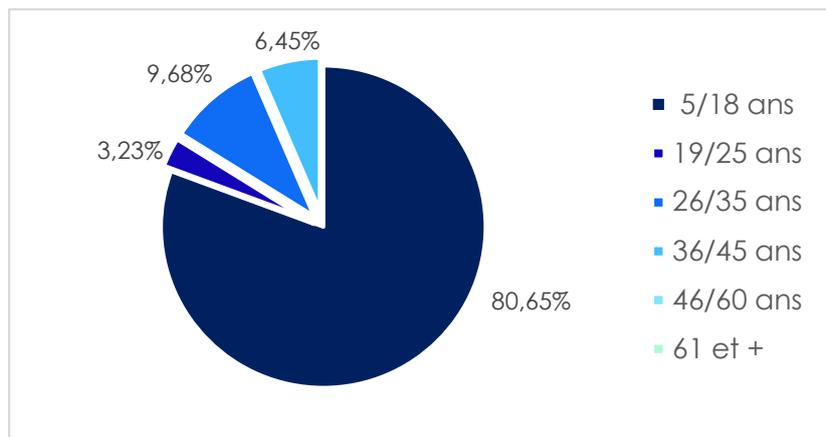
EFFECTIF – DÉPARTEMENT THÉÂTRE

31 élèves sont inscrits dans le département Théâtre (27 en 2020/2021) dont **29 élèves** inscrits uniquement dans cette discipline.

Répartition Hommes/Femmes :

- 16 femmes, soit 51,61%
- 15 hommes, soit 48,39%

Répartition par âge :



Répartition par discipline

Les élèves sont répartis en ateliers par tranches d'âge.

Enfants 1 (7- 8 ans) : **8**

Enfants 2 (8 – 9 ans) : **9**

Pré-ados/Ados (10 - 16 ans) : **8**

Adultes (18 et plus) : **6**

EFFECTIF – CURSUS MULTIPLES

Danse/Théâtre : **2** élèves inscrits

Danse/Musique : **17** élèves inscrits

4. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique comprend **16** enseignants, **6** femmes et **10** hommes, âgés de 23 à 57. 5 ont leur Diplôme d'Etat (DE) musique ou danse.

Une adjointe administrative à mi-temps est présente les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

*de 2.5 à 10/20^{ème}, chaque année, le nombre d'heures des enseignants en CDD est susceptible d'augmenter ou diminuer en fonction des inscriptions.

	STATUT	ENSEIGNEMENT/FONCTION
1	CDD temps complet	Direction, administration, régie
1	CDD mi-temps	Secrétariat, accueil, régie
1	Titulaire 12/20 ^{ème}	Danse classique, jazz, claquettes, éveil artistique
6	CDD temps partiel*	Instrument et pratiques collectives
1	CDD temps partiel*	FM et éveil artistique
5	CDD temps partiel*	Instrument
1	CDD temps partiel*	FM et pratiques collectives
1	CDD temps partiel	Pratiques collectives
1	CDD temps partiel*	Théâtre

Deux enseignants titulaires ont quitté l'établissement et un seul a fait l'objet d'un recrutement. Antoine Carlier a intégré l'école sur le poste de basse électrique et atelier musiques actuelles adolescents. La classe de clarinette n'a pas été réouverte en début d'année. L'enseignant de percussions et batterie est parti en cours d'année ouvrant au recrutement de Louis Cheviet.

Le secrétariat est dorénavant ouvert les lundi (de 14h à 18h), mardi (de 14h à 18h), mercredi (de 9h à 12h ainsi que de 13h30 à 18h30) et vendredi (de 15h30 à 18h30).

5. HEURES HEBDOMADAIRES

85 heures pour 105 cours en 2021/2022.

- **Eveil Artistique : 1 cours de 45 minutes**
- **Musique : 69h15 pour 91 cours**

Formation Musicale : **11h** (5 cours cycle I, 2 cours cycle II, 1 cours ado/adulte)

Instruments : **50h45** pour **73** cours

Pratiques collectives : **7h30** (Ateliers Musiques Actuelles : 3h, Graine d'Orchestre : 45mn, Orchestre Junior : 45mn, Ensembles des adultes & grands élèves : 1h, Chorale adulte : 1h15, Chorale Enfant : 45mn)

- **Danse : 11h pour 10 cours** (Classique : 3h45, Jazz : 4h15, Claquettes : 1h, Initiation : 2h)
- **Théâtre : 5h30 pour 4 cours** (Enfants 1 : 1h15, Enfants 2 : 1h15, Pré-ados/ados : 1h30, Adultes : 1h30)

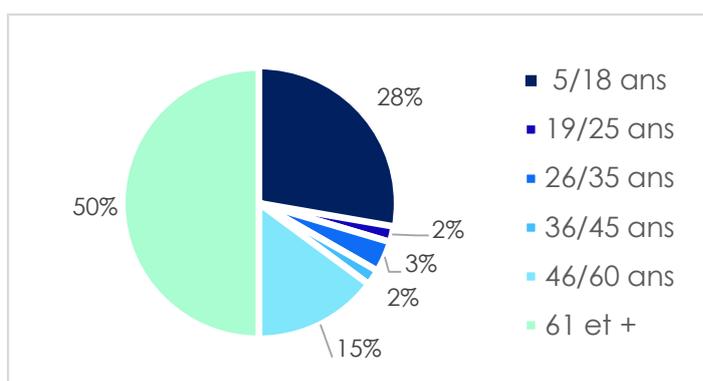
6. INTÉGRATION DES ARTS PLASTIQUES (ex ABCD)

55 personnes sont inscrites dans les ateliers d'Arts plastiques. 29 élèves sont inscrits en Dessin & Peinture et 26 élèves sont inscrits en Céramique.

Répartitions Hommes/Femmes :

- 45 femmes, soit 81.82%
- 10 hommes, soit 18,18%

Répartition par âge :



7. PLANNINGS ET LOCAUX

Les cours se déroulent du lundi au vendredi, essentiellement les fins d'après-midi et soirées, jusqu'à 21h30 maximum, le mercredi toute la journée. L'aménagement des horaires qui a fait ses preuves l'année précédente a été reconduit, permettant l'enchaînement des cours de Formation Musicale et la pratique collective correspondante pour les 3 premières années en musique : FM 1ère année et chorale, FM 2è et 3è année et Graine d'orchestre, soulageant élèves et familles d'un aller-retour.

La Maison des Arts offre quatre espaces distincts correspondant aux 3 domaines d'enseignement artistique de l'école de musique - musique, théâtre et danse - auxquels s'adjoint l'aile arts plastiques. Les cours et activités de l'école sont répartis dans les deux ailes : *musique* et *danse-théâtre*.

Dans l'aile musique se trouvent le bureau d'administration, la salle des professeurs et 7 salles de cours : 3 salles d'environ 20 m² servant principalement aux cours d'instruments, 1 salle de 40m² dédiée plus spécifiquement aux cours de Formation Musicale, 1 salle insonorisée pour les percussions et la batterie (≈50m²), 1 salle pour les pratiques collectives, accueillant également des auditions (≈44m²), et 1 salle utilisée principalement par les musiques actuelles amplifiées, qui bénéficie d'une insonorisation et une isolation phonique (37m²).

L'aile danse/théâtre comporte la salle de danse (135m²), aménagée conformément aux recommandations du Centre National de la Danse, 2 vestiaires/douches H/F et 1 salle de 54m², avec une petite scène, pour les cours de théâtre et des auditions et spectacles d'élèves de petites formes.

L'aile arts plastiques accueille depuis 2018 les ateliers de peinture relevant des ex-activités ABCD gérés par le service jeunesse et depuis la rentrée de septembre 2021, les ateliers de céramique. A partir de janvier 2022, ces ateliers sont transférés sous la direction de la Maison des Arts et de la musique et intègrent le projet d'établissement 2022-2027 de l'école de musique qui devient la Maison des arts et de la musique.

Répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ces locaux offrent un confort d'utilisation remarquable au regard de ceux qu'occupait l'école les années précédentes : sécurité des élèves dont toutes les activités sont regroupées sur un seul site, espace extérieur sécurisé pour les interclasses, hall d'accueil pour les parents dans chaque aile, confort acoustique pour tous les utilisateurs, luminosité des salles, multiples rangements pour le matériel.

8. RÉALISATIONS PÉDAGOGIQUES, DIFFUSION ET VIE DE L'ÉTABLISSEMENT



« autour du piano »
mercredi 16 mars
14h30 - EHPAD « La Filandière »
réservé aux résidents

Conte musical
mercredi 30 mars
médiathèque Anne Frank
15h - gratuit, sur inscription
16h - réservé aux enfants
de l'accueil de loisirs

**« autour du violon
et de la guitare »**
mercredi 4 mai
13h45 - EHPAD « La Filandière »
réservé aux résidents

Spectacle
« L'odeur du Zaatar »
dans le cadre de la programmation
départementale 2022 autour du Liban
vendredi 20 mai
19h - centre culturel Voltaire

Fête de la Musique
mardi 21 juin
18h - Itinéraire musical au départ de
la médiathèque Anne Frank

spectacle de danse
samedi 25 juin
20h - centre culturel Voltaire

Fête de l'École
mercredi 29 juin
15h à 17h30 - Maison de Arts
goûter proposé de 16h à 16h30

spectacle de théâtre
mercredi 29 juin
18h30 - centre culturel Voltaire

 **ÉCOLE MUNICIPALE**
DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE
16 rue des écoles - 76250 Deville-lès Rouen
☎ 02 32 82 41 10 ✉ emmdt@mairie-deville-les-rouen.fr
WWW.DEVILLE-LES-ROUEN.FR
Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Deville, février 2022

9. REGARDS SUR 2022/2023

Maison des arts et de la musique

L'intégration des activités de céramique, dessin et peinture au sein de la Maison des arts et de la musique donnera lieu à une redéfinition de l'offre de pratique artistique selon deux pôles :

- Pôle Spectacle vivant
- Pôle Arts plastiques

Diffusion

Les partenariats internes à la collectivité (Médiathèque Anne Frank, Centre d'hébergement Gérontologique La Filandière, Résidence autonomie Les hortensias, Centre culturel Voltaire, Maison de la petite enfance) sont à pérenniser. Les auditions, concerts et expositions permettent une valorisation du travail des élèves et de l'équipe de la Maison des arts et de la musique et sont pour certains source de lien intergénérationnel. Ils placent le service comme acteur culturel, et participent de la vie culturelle de la cité. La MDAM participera aux événements en collaboration avec les établissements d'enseignement artistique du territoire selon les opportunités et propositions.

Projet d'établissement

Le départ de la directrice au printemps 2022 a suspendu l'élaboration du Projet d'établissement 2022-2027 amorcée par l'équipe.

Le projet d'établissement pour la période 2023-2028 représente l'objectif commun pour l'équipe de la Maison des arts et de la musique. Ce document constitue la feuille de route pour les 5 années à venir et se doit donc d'être travaillé en concertation et co-construction guidé par la directrice nouvellement en poste.

La réactivation du Conseil d'établissement permettra d'avoir une instance de consultation au plus près des usagers.

10. ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

EXERCICE 2022

Fonction	Nature	Libellés	Chapitre	BP 2022
311	60422	Achats de prestations de services	011	450,00
311	60611	Eau	011	1 000,00
311	60612	Énergie-électricité	011	9 600,00
311	60613	Chauffage urbain	011	13 000,00
311	60623	Alimentation	011	50,00
311	606281	Autres fournit.non stockées	011	500,00
311	606282	Autres fournit.non stockées	011	3 050,00
311	60631	Fournitures d'entretien	011	200,00
311	606322	Fournit.petit équipement	011	1 730,00
311	6064	Fournitures administratives	011	180,00
311	6065	Livres, disques, cassettes	011	850,00
311	615221	Entretien de bâtiments	011	1 500,00
311	61558	Entretien biens mobiliers	011	1 100,00
311	61561	Maintenance	011	7 500,00
311	61562	Maintenance	011	1 730,00
311	6182	Documentation générale	011	200,00
311	6262	Frais de communications	011	300,00
311	6281	Concours divers(cotisations)	011	600,00
311	6283	Frais de nettoyage des locaux	011	380,00
311	637	Autres impôts et taxes	011	200,00
SOUS TOTAL CHAPITRE 011				44 120,00
311	6331	Versement de transport	012	3 441,00
311	6332	Cotisations versées au FNAL	012	819,00
311	6336	Cotisations centre de gestion	012	2 950,00
311	64111	Rémunération principale	012	19 805,00
311	64112	NBI, supplément familial	012	198,00
311	64118	Autres indemnités	012	2 101,00
311	64131	Rémunération non titulaire	012	145 921,00
311	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	012	47 088,00
311	6453	Cotisations aux caisses retraites	012	12 380,00
311	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	012	5 907,00
311	6458	Cotisations aux autres organis.sociaux	012	79,00
311	6488	Autres Charges	012	250,00
SOUS TOTAL CHAPITRE 012				240 939,00
MASSE SALARIALE				240 939,00
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES				285 059,00

Fonction	Nature	Libellés	Chapitre	BP 2022
311	7062	Redev. & droits des serv.culturels	70	28 000,00
311	73212	Dotation de solidarité communautaire	73	18 642,00
311	7472	Atouts Normandie	74	500,00
311	7473	Subvention du département	74	3 500,00
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES				50 642,00

Déville lès Rouen, le 2022

Le Maire,
Dominique GAMBIER